



Natura 2000

dans le département de la Dordogne



Vallées et rivières dessinent un maillage serré qui caractérise le département de la Dordogne. C'est au cœur et autour de celles-ci que la grande majorité des sites pour NATURA 2000 ont été sélectionnés : sites de cours d'eau et de vallées, mais aussi coteaux secs.

Les nombreux cours d'eau constituent les habitats essentiels des poissons migrateurs (saumon atlantique, alose) et d'espèces remarquables et menacées comme la loutre et le vison d'Europe.

Hormis les sites du Vallon de la Sandonie et de la Vallée de la Dronne, les sites de coteaux secs sont principalement situés au sud-est du département, entre la Vézère et la Dordogne. Leur intérêt écologique réside entre autres dans la présence de nombreuses espèces à affinités méditerranéennes. Ces landes et pelouses où l'on trouve une grande variété d'orchidées sont menacées progressivement par la friche, qui résulte de la déprise agricole, et qui conduit à une fermeture du milieu.

La préservation des habitats des chauves-souris est également un enjeu d'importance dans le département. près du tiers des sites périgourdiens prennent en compte cette préoccupation, soit de façon exclusive, soit dans un ensemble plus large d'enjeux de conservation.

© PNR Périgord-Limousin



Prairie de fauche dans la vallée de la Nizonne à Saint-Sulpice-de-Mareuil



Vallée de la Dordogne

Jean Tintot

Les sites Natura 2000 en Dordogne

• Zones humides

La Dordogne* (5 694 ha)

La Vézère (491 ha)

Les vallées des Beunes (5 510 ha)

La vallée de la Nizonne* (2 779 ha)

La vallée de la Dronne* (de Brantôme à sa confluence avec l'Isle) (4 367 ha)

La vallée de l'Isle* (de Razac-sur-l'Isle à la confluence avec la Dordogne) (7 954 ha)

Les vallées de la Double (10 800 ha)

La Haute Dronne* (2 113 ha)

• Coteaux calcaires

Le vallon de la Sandonie (612 ha)

Les coteaux de la Dronne (272 ha)

Les coteaux calcaires du Causse de Daglan et de la vallée du Céou (874 ha)

Les coteaux calcaires de la vallée de la Borrèze (366 ha)

Les coteaux calcaires de la vallée de la Vézère (599 ha)

Les coteaux calcaires de la vallée de la Dordogne (3 768 ha)

Les coteaux calcaires de Proissans, Sainte-Nathalène, Saint-Vincent-le-Paluel (603 ha)

Le plateau d'Argentine (191,4 ha)

• Cavités à chauves-souris

Les grottes d'Azerat (11 ha)

Le tunnel de Saint-Amand-de-Coly (37 ha)

Les carrières de Lanquais-les-Roques (1 ha)

La grotte de Saint-Sulpice-d'Eymet (1 ha)

Le tunnel d'Excideuil (1 ha)

* Site interdépartemental
Surface estimée dans le FSD



Parole d'acteur

PNR Périgord-Limousin, un partenaire sur mesure

Désigné opérateur sur le site de la Vallée de la Nizonne, le Parc naturel régional Périgord-Limousin est aujourd'hui animateur de la mise en œuvre du docob.

Le document d'objectifs (docob) du site de la Vallée de la Nizonne a été finalisé et validé à la fin du premier trimestre 2005. La mise en place des mesures de gestion est à l'ordre du jour sur ce site Natura 2000 de près de 3 000 ha dont presque les trois-quarts sont situés sur le territoire de la Dordogne, le quart restant en Charente. « Une portion de ce site est contenue dans l'aire du Parc naturel régional Périgord-Limousin, précise Guy-Noël Grosset, chargé de mission Natura 2000 au PNR, Il aura fallu toute l'expérience du partenariat que le Parc met en œuvre depuis sa création ainsi qu'une concertation soutenue par les services de l'Etat pour mener à terme ce Docob, afin de dépasser les premières craintes et répondre aux spécificités d'un site interrégional. Cette étape franchie, c'est légitimement que le parc se retrouve animateur du docob, en étant pleinement au cœur de ces missions originelles.

Avec le concours des propriétaires et exploitants agricoles, cette phase d'animation voit la mise en œuvre du panel des mesures contractuelles. Le maintien d'une agriculture extensive est ici plus qu'ailleurs une condition essentielle à la conservation de la mosaïque d'habitats de cette vallée sédimentaire, source d'une grande diversité écologique. Les prairies maigres de fauche, qui abritent une flore et une faune remarquable telle que l'Azuré de la Sangui-sorbe, en sont probablement le plus bel exemple et les premières mesures envisagées avec les propriétaires intéressés portent d'ailleurs sur cet habitat. Parmi les autres perspectives d'action, les restaurations d'anciennes tourbières, abandonnées aujourd'hui depuis plusieurs décennies... Comme l'étymologie le rappelle, animer signifie donner vie... Ici, il s'agit de la faire exister dans toutes ses dimensions.



Natura 2000

dans le département de la Dordogne



Les pelouses sèches en Dordogne

Sur les coteaux calcaires du département, le sol est pauvre et les conditions sont difficiles. Pourtant la végétation de pelouses sèches offre une biodiversité remarquable. Avec Natura 2000, il s'agit de restaurer et de conserver ces milieux ouverts.

Les coteaux calcaires, appelés «causses» dans les départements voisins, constituent une part importante des paysages de Dordogne. Leurs conditions difficiles de pente ou d'exposition génèrent un sol pauvre mais sur lequel une végétation rase dite de pelouse sèche, de type méridional, s'est développée. Ce milieu ouvert constitue l'habitat d'un nombre important d'espèces animales (insectes) et végétales (orchidées entre autres)*. Afin d'éviter leur embroussaillage suite à la déprise agricole et leur

disparition au profit de paysages fermés et homogènes, huit sites de coteaux ont été sélectionnés en Dordogne pour intégrer le réseau Natura 2000. Le point commun de ces sites, est de conserver l'ouverture de ces pelouses par des mesures d'entretien ou de restauration, pour celles qui se sont en partie « fermées » ; mesures qui peuvent prendre la forme d'actions de fauche ou de débroussaillage, ou de remise en place d'un pâturage selon les conditions locales.

*Au niveau national, les pelouses sèches abritent le quart de la flore protégée



© CREN Aquitaine

Entretien des pelouses, avant...



© CREN Aquitaine

... et après. Le pâturage ovin permet le maintien d'une végétation rase



La chauve-souris, indicateur de qualité

L'animal a une mauvaise réputation nullement méritée. Bien au contraire, sa présence est le signe de la qualité du milieu. Sa préservation est un enjeu majeur.



© DIREN Aquitaine

Une colonie de Rhinolophes Euryale

En Dordogne, les activités agricoles et traditionnelles ont donné au paysage l'allure d'une belle et riche mosaïque composée de haies, de vergers et de divers boisements et linéaires. Cette richesse et cette diversité participent à la présence d'un grand nombre d'insectes et, à ce titre, sont très appréciées des chauves-souris, signalant ainsi la qualité des milieux. Sur la trentaine d'espèces

recensées au plan national, on en dénombre ainsi plus d'une vingtaine dans le département, parmi elles le Grand Rhinolophe et la Barbastelle pour laquelle d'importants efforts de conservation sont entrepris.

8 sites prévoient des mesures en direction du petit mammifère volant, 5 d'entre eux s'y intéressent de façon exclusive, 3 autres proposent des actions en leur faveur dans leur docob. Sur le site des Vallées des Beunes et celui de la Sandonie, il s'agit de limiter le dérangement autour de leur lieu de séjour ou d'hibernation. Sur celui de la Vallée de la Nizonne, l'enjeu est de préserver leur territoire de chasse où elles puisent leur nourriture. Ces actions seront l'objet de contrats avec les propriétaires concernés. Révélateur de la qualité de l'environnement, les chauves-souris méritent tous ces attentions.

Contacts

Préfecture de la Dordogne : www.dordogne.pref.gouv.fr

Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt de la Dordogne
Cité administrative
16 rue du 26^e RI
24016 Périgueux cedex
tél. 05 53 45 56 00



Direction Régionale de l'Environnement
AQUITAINE